



REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTRE DES COMMUNICATIONS, DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA DIGITALISATION DE L'ADMINISTRATION

UNITE DE COORDINATION DU PROJET DE LA DORSALE TRANSSAHARIENNE A FIBRE OPTIQUE (DTS), COMPOSANTE TCHAD

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES N° 01/AAC/MCENDA/UCP/DTS-TCHAD/2025 (SERVICES DE CONSULTANTS)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION DE L'AUDIT ANNUEL DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET DTS TCHAD

Référence de l'accord de financement : **5110155000601**

N° d'identification du Projet : **P-Z1-GB0-033**

I- Contexte

Le Gouvernement de la République du Tchad a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) en collaboration avec l'Union européenne (UE) afin de couvrir le coût du projet de la Dorsale Transsaharienne à fibre optique (DTS) composante Tchad, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat *d'un consultant individuel chargé de la réalisation de l'audit annuel de performance environnementale et sociale au titre de deux exercices (2024-2025 et 2025-2026) du projet de la Dorsale Transsaharienne à fibre optique (DTS)*.

Les services prévus au titre de ce contrat consistent à évaluer la performance et le niveau de conformité du Projet aux exigences Environnementales et Sociales (E&S) applicables

II- Tâches et responsabilités

Le consultant indépendant qualifié, retenu par l'emprunteur/client, devra entreprendre au minimum les tâches suivantes non exhaustives et qui doivent être complétées par celles se trouvant dans les Termes de Références (TdRs) :

- a. Identifier les exigences du SSI de la Banque pertinentes pour le projet, y compris les risques sociaux (VBG/EAHS, Travail Forcé, Travail des enfants, Esclavage moderne, etc.), la vulnérabilité/adaptation aux changements climatiques ;
- b. Identifier les législations, réglementations, normes, standards et procédures nationales applicables, y compris les autorisations légales, les permis et certificats requis avant les actions ;

- c. Analyser les rapports disponibles sur le projet, y compris le rapport d'évaluation du projet, l'accord de prêt/don, les rapports périodiques de mise en œuvre du projet, les aide-mémoires, toute la documentation pertinente et les enregistrements disponibles et nécessaires à l'évaluation de la performance E&S du projet ;
- d. Déterminer et convenir, avec l'entité d'exécution du projet, de la portée, de la méthodologie et de l'ensemble des critères spécifiques de l'audit de conformité ;
- e. Actualiser/analyser la capacité réelle/effective de l'équipe de projet par rapport à la gestion et le suivi de la mise en œuvre des mesures d'atténuation convenues et des documents E&S connexes applicables au projet ;
- f. Tenir des consultations avec les organismes de réglementation et les parties prenantes concernés (y compris, mais sans s'y limiter, la cellule d'exécution du projet (CEP), les bénéficiaires locaux, les personnes affectées par le projet, la société civile, les ministères et l'entrepreneur), sur l'état du projet en ce qui concerne les risques et impacts E&S identifiés ainsi que les mesures d'atténuation et les autorisations légales planifiées et mises en œuvre ;
- g. Effectuer des visites de sites du projet pour évaluer la mise en œuvre des mesures/activités E&S, y compris la performance des entreprises, et les risques et impacts environnementaux et sociaux résiduels/non anticipés ; et
- h. Préparer un rapport complet. Le rapport doit présenter une analyse convaincante des constatations et des causes au regard de la portée et des critères d'audit prédéterminés. Il devrait présenter une analyse logique (qualitatif et quantitatif) de l'efficacité des mesures d'atténuation, des risques résiduels, des questions d'environnement, santé et sécurité (ESS), etc. Le rapport comprendra également un plan d'action de correction (PAC) résumant les recommandations concrètes pour le suivi des conclusions et des mesures correctives, y compris des coûts clairement estimés, les rôles et les responsabilités spécifiques.

III- Qualifications et profil du consultant

L'auditeur doit être un Consultant individuel indépendant n'ayant aucune relation professionnelle avec le Projet et un de ses partenaires. Il doit répondre aux exigences minimales suivantes :

- ✓ Avoir au moins un diplôme de niveau Bac+5 dans les disciplines liées à la sauvegarde environnementale et sociale, avec une formation ou riche expérience complémentaire en audit environnementale et sociale ;
- ✓ Avoir un minimum de sept (07) années d'expérience professionnelle pertinente en évaluation environnementale et sociale ;
- ✓ Avoir rédigé à satisfaction, au moins trois (03) audits de performance environnementale et sociale de projets et programmes financés par les banques multilatérales de développement dont au moins un (01) des projets financés par la Banque Africaine de Développement ; (fournir à cet effet les attestations de bonne exécution) ;
- ✓ Expérience dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des EIES, PAR de projets financés par la BAD ou d'autres IFD ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance de la gestion environnementale sera un atout ;
- ✓ Parler et écrire parfaitement le français.
- ✓ Avantages complémentaires : (i) Une formation théorique en audit E&S ou de SGES ; (ii) Une bonne expérience en évaluation environnementale et sociale dans le pays hôte du projet et/ou en Afrique centrale serait un atout.

IV- Durée de la mission

La durée de la mission est prévue pour **deux (02) mois maximum y compris les jours de déplacement pour chaque exercice (2024-2025 et 2025-2026)**. La prestation se déroulera au Tchad, en collaboration avec l'Unité de Coordination du Projet-DTS (UCP/DTS).

V- Critères de sélection

Le consultant sera sélectionné suivant les critères décrits ci-dessous :

- ✓ Qualifications générales et aptitudes de la tâche à accomplir : 20% ;
- ✓ Expériences similaires dans les tâches décrites dans les Termes de Référence : 60% ;
- ✓ Expériences avec les Partenaires Techniques et Financiers : 10%
- ✓ Connaissance de la région (environnement du projet) : 05%
- ✓ Connaissance linguistique : 05%

VI- Informations additionnelles et modalités de dépôt de candidature

Les consultants intéressés peuvent demander les Termes de Références (TdRs) par courriel ou à l'adresse mentionnés ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **08h00-15h30**, heure locale. Ils doivent fournir toutes les informations sur leurs capacités et leurs expériences à travers : la lettre de motivation, le CV détaillé, les copies des diplômes, les copies des attestations de bonne fin certifiées, les références pour des prestations similaires (pays, date, bailleur, projets, contact du maître d'ouvrage ou de l'agence d'exécution) ou tout autre document pouvant justifier leurs qualifications pour la présente mission.

Les expressions d'intérêt doivent être transmises par voie électronique ou à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 13 mars 2025 à 10h00** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation de l'audit annuel de performance environnementale et sociale au titre de deux exercices (2024-2025 et 2025-2026) du projet DTS-Tchad** »

A l'attention de : M. AHMAT BADAWI HAMIT,
Coordonnateur du projet DTS-Tchad
Unité de Coordination du Projet de la DTS (UCP/DTS)
Avenue Brazza, Immeuble ONAMA, 8^{ème} Etage
B.P: 7120, N'Djamena – Tchad
Tel Mob: (+235) 66 20 03 96/ 92 00 03 96
Courriel : ucpdtstchad@gmail.com avec copie à badawito@gmail.com et
mhtabakarhagggar@gmail.com